

AVIS PUBLIC

Demandes de dérogation mineure

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale adjointe, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de ladite municipalité qui aura lieu le 7 octobre à 19:30, au 1900, montée de la Réserve à Notre-Dame-de-la-Merci, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

➤ **Dérogation mineure au 2947, chemin de la Plage**

La nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont d'autoriser l'agrandissement du bâtiment principal dérogatoire d'une grandeur de 9,14m par 4,57m, et augmenter la superficie au sol de 41,76 mc.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, avant qu'il ne rende sa décision, en se présentant aux date, endroit et heure fixés pour la séance du conseil.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce 23^e jour du mois de septembre deux mille vingt-et-un.

Martine Bélanger, directrice générale adjointe